

Relations Nord-Sud

La politique canadienne en matière de défense est inextricablement liée à la politique extérieure du Canada. Compte tenu de notre situation géographique, de nos intérêts économiques et de nos liens culturels avec le monde occidental, notre politique extérieure s'appuie sur le maintien d'une force de défense et sur une alliance militaire avec 14 autres pays du monde occidental.

Notre participation à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord accroît notre sécurité et nos bénéfices économiques. Elle nous permet aussi d'avoir voix au chapitre dans les délibérations internationales. Il semble parfois que nous ne tenions pas à profiter de ce privilège. Ces avantages sont liés à certaines contraintes. Certaines responsabilités découlent de l'adhésion à l'OTAN. Malheureusement, si nous avons voulu profiter des avantages de notre alliance, nous nous sommes fait tirer l'oreille pour accepter notre part du fardeau. En 1978, les membres de l'OTAN ont accepté de porter leurs dépenses annuelles réelles au titre de la défense à 3 p. 100 sur une période de cinq ans, jusqu'en 1984.

Le Canada consacre actuellement 1.7 p. 100 de son PNB à la défense. Le seul pays de l'OTAN qui consacre encore moins d'argent à la défense que le Canada est le Luxembourg. Même le Portugal, en dépit de tous ses problèmes économiques, arrive à consacrer 3.4 p. 100 de son PNB à la défense. Le Canada dépense \$166 par habitant alors que les États-Unis dépensent \$527, et le Royaume-Uni \$276. En 1978, lorsque des pays de l'OTAN décidèrent de consacrer 3 p. 100 de leur PNB à la défense, le Canada était déjà à la traîne dans ce domaine. Il est intéressant de voir ce qui s'est passé depuis lors.

En 1978-1979, le Canada a porté son budget de la défense à 2.9 p. 100. En 1979-1980, le budget réel de la défense a régressé de 0.23 p. 100. C'est l'année où le gouvernement conservateur était au pouvoir mais où le budget des dépenses libéral était en vigueur. Nous ne connaissons pas encore les chiffres définitifs pour 1980-1981, mais on pense que le budget a augmenté de 3.5 p. 100. Les libéraux ont suivi le budget des dépenses des conservateurs. On dirait que nous prêchons pour notre chapelle mais voyons un peu ce qui se passera en 1981-1982.

Lorsque le budget des dépenses a été déposé, c'est-à-dire au mois de mars de cette année, le ministre a comparu devant le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale et il a expliqué que le gouvernement a prévu d'augmenter de 3.1 p. 100 le budget réel de la défense; il convient d'y ajouter une augmentation de 11.7 p. 100 pour l'inflation. Ce chiffre est fondé sur le modèle économique de novembre 1980, comme on dit au ministère de la Défense nationale. Le modèle économique de 1981 prévoit un rajustement de 13.4 p. 100 pour l'inflation. La différence de 1.6 p. 100 pour l'inflation ne peut être puisée qu'à même les fonds prévus pour l'augmentation réelle de 3.1 p. 100.

Si l'on tient compte du fait que nous fonctionnons selon un système d'enveloppes et qu'il ne peut être alloué de fonds supplémentaires au ministère sauf pour couvrir des hausses de traitement plus élevées que prévu, cela veut dire que l'accroissement réel pour 1981-1982 ne peut pas dépasser 1.5 p. 100 et qu'il sera très probablement moindre. Le problème de financement est aggravé par un ministre qui ne semble pas savoir combien d'argent il lui faut pour remplir ses engagements.

Je voudrais faire remarquer que le comité sénatorial de la défense a entendu des témoins, recueilli les renseignements nécessaires et formé son jugement bien mieux que le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale. J'avoue avoir trouvé dans le compte rendu du comité du Sénat les renseignements qu'il nous est impossible d'obtenir au comité permanent des Communes. A une réunion du comité sénatorial, en décembre 1980, le ministre a énuméré le matériel que le ministère de la Défense nationale devra se procurer d'ici à l'an 2000. C'est une longue liste de matériel coûteux, mais quand on l'a questionné sur le coût, le ministre a dit:

Je pense pouvoir dire que si nous y consacrons 3 p. 100 jusqu'en l'an 2000, nous pourrions atteindre cela.

Toutefois, à l'occasion d'un comité de la Chambre au mois de mai 1981, le ministre semblait avoir changé d'avis, puisqu'il a déclaré ceci:

Selon moi, il est évident qu'avec une augmentation de 3 p. 100 nous ne pourrions pas...

Il parlait de la liste d'équipement à laquelle il avait fait allusion plus tôt. Quand, en voyant les chiffres, on reproche au gouvernement le peu d'argent que le Canada alloue au budget de la défense, il répond traditionnellement que l'argent ne dit pas tout. Il affirme que nous améliorons la qualité de l'engagement des forces de l'OTAN et que c'est tout aussi important.

● (2040)

Il est stupéfiant de voir l'équipement et la main-d'œuvre que nous finançons pour défendre le monde libre. A première vue, on pourrait penser que nous avons 80,000 membres des Forces armées bien équipés pour défendre le Canada et l'Occident; mais ce n'est pas tout à fait le cas. Le bilan militaire de 1980-1981 publié par l'Institut international de recherches stratégiques révèle que nos forces comptaient en tout, lors de la rédaction de ce document, un peu plus de 78,000 personnes. Toutefois, sur ce nombre, 45,317 personnes font partie du personnel de soutien. S'il est vrai que ce personnel est indispensable au fonctionnement efficace des forces armées, ce ne sont pas pour autant des combattants. Les 33,000 restants se répartissent comme suit: armée, 12,675; marine, 5,327; aviation, 15,327. En soi, c'est un chiffre intéressant. Le Canada est le seul pays qui compte plus de monde dans son armée de l'air que dans son armée de terre. Malgré cela, nos forces armées manquent dangereusement de pilotes.

L'armée, notre Force mobile, est composée de trois groupes-brigades et de la Force des opérations spéciales. Un de ces trois groupes-brigades, la quatrième brigade canadienne mécanisée du Canada est stationnée en Allemagne et compte des effectifs de temps de paix d'environ 3,400 personnes. En temps de crise, la composition de ce groupe serait portée à 5,600 personnes. Le 4^e groupe-brigade mécanisé du Canada compte seulement deux bataillons d'infanterie au lieu de trois. Cette unité porte donc le nom de groupe-brigade, bien qu'elle soit incomplète.

Le commandement de la Force mobile s'est également engagé à fournir 4,000 hommes à la Norvège. Une partie de ces hommes seront recrutés au sein des Forces spéciales qui, comme Votre Honneur s'en souviendra sûrement, participent actuellement à Chypre à des opérations de maintien de la paix. En cas de crise, ces 4,000 hommes seront transportés par avion au nord de la Norvège; leur équipement leur parviendra par bateau, trois semaines plus tard. Il n'est pas nécessaire d'être un tacticien ou stratège brillant, ou encore un génie pour s'apercevoir qu'il y a quelque chose qui cloche dans ces